Bonjour,

Les problèmes sont devenues récurent avec les grand cervidés.

Les dégâts occasionnés aux jeunes arbres sur les parcelles en repoussent sont considérables ainsi que sur les arbres de 2 à 4 ans.

Rien n'est fait pour réduire les populations et de ce fait les parcelles de jeunes châtaigniers et de résineux ne sont détruites à mesure qu'elle tentes de ce régénérer.

Lors de nos demande d'indemnisation on nous dit que ce n'est pas possible que les surfaces ne sont pas quantifiable ou trop petites.

Et les attributions de plans de chasses ainsi que les « comptages » sont en total inadéquation avec la population réellement présente.

Comment sont réellement fait les comptages? Par qui? Pour qui?

Il est incroyable de voir dans certains massif les quantités de maïs déversés; elles y sont colossale alors que des cultures sont proches d'où un effet contre productif et des cultures détruites pour le plaisir des grosses chasses qui ne réalise pas leur plans de chasse grand gibiers,

Sans parler de la sélections de tire sur l'es sanglier pas les petits, pas les trop gros et surtout pas les femelles !!

C'est qui qui paye la facture à la fin, en plus des agriculteurs qui ne récoltes rien,

Les sylviculteurs où tout est détruit à mesure que ça pousse et enfin les pauvres petits chasseurs autour

(qui finance les dégâts!!!! Aussi)

à qui on n'attribue rien faute de surface insuffisante et que l'on ennuie au possible à chaque grains de maïs ou goutes de goudron mis sur leur propre terrain.

La fédération est elle vraiment du côté des chasseurs?

Commune de Pruille L'Eguille, Saint Mars d'Outille, Le Grand Luce

Mr Grumetz g